

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [90] (2002)
Heft: 1459

Artikel: "Monsieur" ou "Damoiseau" ?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282306>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Monsieur» ou «Damoiseau»?

Voici une histoire vécue par une amie, à la municipalité de Lausanne : on a refusé qu'elle reçoive ses papiers sous le nom de «Madame» parce qu'elle n'était pas mariée ! De plus, l'employé s'est montré arrogant et l'a humiliée publiquement ! Ce serait intéressant de faire une petite enquête sur la question des titres «Madame» et «Mademoiselle» dans les registres et correspondances administratifs. Les femmes non mariées doivent-elles vraiment subir le «Mademoiselle» ?

Extrait tiré de *Ecrire les genres : guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épïcène*¹ :

Du Moyen Age au XVIII^e siècle, l'usage a été de donner aux hommes un titre hiérarchique. Dès le XIV^e siècle, on dit «Monsieur» par civilité ou par déférence à des personnages non nobles, voir à «tout homme dont l'allure et les manières annoncent quelque éducation» (Marot). Les gens du peuple sont désignés sous les vocables : «mon brave», «mon bon», «ma bonne», par leur prénom, par des diminutifs («petits», «petite», etc.). On retrouve la même pratique dans les pays pratiquant l'esclavagisme ou la ségrégation : c'est ainsi que, quel que soit son âge, un Afro-Américain restait, pour les ségrégationnistes, un «boy», c'est-à-dire un mineur devant la loi, un domestique.

Après la Révolution française, les sujets du roi devinrent des citoyens français ; ils eurent alors tous droit au titre de «Monsieur». Aujourd'hui, dans les pays francophones, ne pas appeler «Monsieur» un homme avec qui on n'est pas sur pied d'égalité ou un inconnu est une marque de grossièreté, de grave insulte.

Pour les femmes, la situation a vite été différente, car si les titres de «siresse» (femme d'un sire, femme importante) et de «seigneuresse» (femme possédant un fief, souveraine) existent, l'amour courtois va favoriser l'usage de «Madame» (maîtresse, femme noble, femme à laquelle se consacrait un chevalier). Provenant du mot latin domina, «dame» aura dès le début le sens de «maîtresse de maison»,

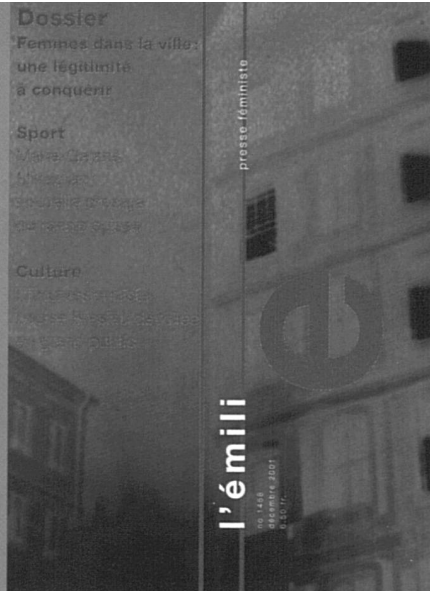
donc d'épouse. Pourtant, le titre de «Madame» désigne, avant tout, les femmes de la haute noblesse. Celles qui sont filles ou femmes de gentilshommes sans titre portent le titre de «Mademoiselle».

De l'origine de «Madame»

En principe «Madame» aurait dû, au XVII^e siècle, être réservé aux dames de sang royal, mais on voit dans les pièces de Molière que la haute bourgeoisie l'utilise couramment et que la petite bourgeoisie de province y aspire (voir *Les Précieuses ridicules*). «Mademoiselle» est, lui, réservé à la petite noblesse lorsqu'il est suivi du nom de famille, et à la fille du frère ou de l'oncle du roi s'il est employé seul (la grande Mademoiselle). *Le Dictionnaire Universel* (1690) d'Antoine Furetière indique que «Madame» se dit encore des femmes roturières et bourgeoises. Elles sont séparées des dames de qualité par le rang des demoiselles qui est «entre deux». L'entrée de la bourgeoisie sur la scène sociale et politique va entériner l'usage du titre «Madame» pour celle qui est mariée et maîtresse de maison, et de «Mademoiselle» pour celle qui n'est pas (encore) mariée. Les servantes et les femmes du peuple continuent à être appelées par leur prénom, souvent précédé de l'article définie la : la Marie, la Joséphine. (...)

De l'origine de «Mademoiselle»

«Mademoiselle» eut une évolution un peu plus complexe. Donnée aux comédiennes de la Comédie-Française dès la création de celle-ci, il élevait des professionnelles au rang de la petite noblesse. «Mademoiselle» fut donc un titre signifiant deux choses : pour la plupart des femmes, qu'elles étaient en attente de mari ; pour un petit nombre, qu'elles étaient financièrement indépendantes. L'entrée massive des femmes célibataires dans le fonctionnariat où les bonnes mœurs (c'est-à-dire la chasteté) étaient de règle, le statut de demoiselle devint pour nombre de femmes le synonyme d'absence de tutelle masculine directe. Aujourd'hui, «Madame» et «Mademoiselle» signalent avant tout le statut marital des femmes. Les femmes mariées sont de plus en plus actives professionnellement, et même si la «galanterie veut» qu'on s'adresse à une jeune



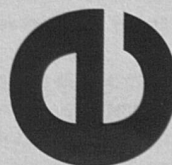
femme dont on ignore le statut marital en l'appelant «Mademoiselle», cela reste un phénomène linguistique marginal.

On voit donc que l'usage courant et social de ces titres fait des femmes des êtres relatifs. Dans une société où femmes et hommes sont égaux en droits, l'usage des titres «Madame» et «Mademoiselle» est humiliant et rétrograde. Puisque les êtres humains de sexe masculin ont, en perdant le statut de «sujet de» accédé à la citoyenneté et sont devenus «Monsieur», il est juste et souhaitable, les femmes étant désormais des citoyennes à part entière, que celles-ci ne soient plus scindées en deux catégories et qu'on s'adresse à toutes avec le titre de «Madame».

¹ Pour commander *Ecrire les genres : guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épïcène : Service de la promotion de l'égalité entre homme et femme*
Rue de la Tannerie 2
1227 Genève
Tél. : 022/301 37 00
Fax : 022/301 37 92

abonnez-vous : 65 fr.
pour recevoir l'émili

l'émili chez vous pendant un an (10 numéros) ou si vous hésitez, optez pour le recevoir 3 mois à l'essai



nom

prénom

adresse

NAP

localité

AVS, chômage:

52 fr.

Jeunes de moins de 25 ans:

52 fr.

(avec copie d'une carte de légitimation)

Abonnement de soutien:

65 fr.

Etranger:

70 fr.

Pour 35 fr. (étranger 45 fr.) l'abonnement réduit aux cinq numéros de l'émili incluant le supplément livres de la librairie l'édicé.

A retourner à: l'émili, case postale 1345, 1227 Carouge (GE)